



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2020-10014

PUBLIÉ LE 14 OCTOBRE 2020

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-09-09-004 - DDFIP Délégation de signature du responsable du service
départemental des impôts fonciers SDIF d'Indre-et-Loire. (2 pages) Page 3

37-2020-09-09-005 - DDFIP Procuration sous seing privé établie par la responsable de la
Paierie départementale d'Indre-et-Loire. (2 pages) Page 6

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-09-09-004

DDFIP Délégation de signature du responsable du service départemental des impôts fonciers SDIF d'Indre-et-Loire.



**Direction départementale
des Finances publiques d'Indre-et-Loire**

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL DES
IMPÔTS FONCIERS (SDIF) D'INDRE-ET-LOIRE**

Le responsable du Service départemental des impôts fonciers d'Indre-et-loire,

Vu le code général des impôts, annexe II article 408 et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Arrête :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des Finances publiques désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
GATILLON Damien	LARROQUE Lidwine	LEFILLASTRE Marc

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des Finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
BERTHONNEAU Véronique	LE NEZET Ronan	FOURCADE Rémy
MONARD Nadège	CONEJERO Géraldine	NUSSBAUM Jeremy
RACOFIER Cyril	NAUD Laurent	BARON Beatrice
GASQUET Brandon	DUBARRY Christel	
SAUVESTRE Sophie		
LAMBIERGE Isabelle		

c) dans la limite de 2 000 €, aux agents des Finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
PIVOT Melissa LANDEAU Christophe BONNET Arianne	BERTHELOT Alexandre LEGRAND Violette CUSSET Chelsea	GUILMET Véronique

2°) sans limitation de montant, les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses ainsi que les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, aux agents des Finances publiques désignés ci-après :

nom prénom	nom prénom	nom prénom
GATILLON Damien LARROQUE Ludwine LEFILLASTRE Marc	MONARD Nadège RACOFIER Cyril NAUD Laurent	LE NEZET Ronan

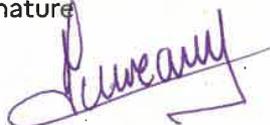
Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département d'Indre-et-Loire.

A Tours, le ...25/09/2020.....

Le responsable du Service départemental des impôts fonciers,

Signature



Magali MUSSEAU

Inspectrice divisionnaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-09-09-005

DDFIP Procuracy sous seing privé établie par la
responsable de la Paierie départementale d'Indre-et-Loire.

**Direction départementale
des Finances publiques d'Indre-et-Loire
Centre des Finances publiques de Tours**
Paierie Départementale d'Indre-et-Loire
40 rue Édouard Vaillant
37060 TOURS CEDEX 9

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

La soussignée Chantal DEBLAIS,
comptable publique, responsable de la PAIERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

I- Délégations générales

Déclare constituer pour ses mandataires généraux

Mme Annabelle PROUST, inspectrice des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer tous les services qui leur sont confiés, pour elle et en son nom, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, la PAIERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

M Maurice LOUISY, inspecteur des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer tous les services qui leur sont confiés, pour lui et en son nom, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, la PAIERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE.

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, leur donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la PAIERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

Mme Sylvie DELETANG, Contrôleuse principale des Finances publiques

Lui donner semblable pouvoir de gérer et d'administrer tous les services qui leur sont confiés, pour elle et en son nom, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, la PAIERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE, à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part et de celle de Mme Annabelle PROUST et de Monsieur Maurice LOUISY, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

M Bertrand FERRE, Contrôleur des Finances publiques

Lui donner semblable pouvoir de gérer et d'administrer tous les services qui leur sont confiés, pour lui et en son nom, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, la PAIERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE, à la condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part et de celle de Mme Annabelle PROUST et de Monsieur Maurice LOUISY, sans que cette clause puisse être opposable aux tiers.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que ses mandataires auront pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

II- Délégations Spéciales

Déclare constituer pour ses mandataires spéciaux

Mme Catherine MIGNOT, contrôleuse principale des Finances publiques,

est habilitée à signer les assignations sur les postes comptables du département et hors département d'ordres de paiement, les avis de visa divers, les chèques sur le Trésor, les bordereaux d'envoi, les demandes de renseignements et les accusés de réception, ainsi que les demandes de virements de gros montants.

Mme Dominique OLIVRON, contrôleuse principale des Finances publiques,

est habilitée à signer les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts de fonds et de valeurs, les déclarations de consignation, les bordereaux d'envoi, les demandes de renseignements, les accusés de réception, les échéanciers de paiement pour les créances inférieures à 5000 € et les mises en demeure de payer.

Mme Martine LESCURE, Agente Administrative Principale des Finances publiques, est habilitée à signer les assignations sur les postes comptables du département et hors département d'ordres de paiement, les avis de visa divers, les chèques sur le Trésor, les bordereaux d'envoi, les demandes de renseignements et les accusés de réception, ainsi que les demandes de virements de gros montants.

Mme Sabrina GERARD-HUET, Agente Administrative Principale des Finances publiques, est habilitée à signer les assignations sur les postes comptables du département et hors département d'ordres de paiement, les avis de visa divers, les chèques sur le Trésor, les bordereaux d'envoi, les demandes de renseignements et les accusés de réception, ainsi que les demandes de virements de gros montants.

Fait à TOURS le ⁽¹⁾ ... neuf septembre Deux mille vingt

SIGNATURE DES MANDATAIRES :

signé
Mme Annabelle PROUST
signé
M Maurice LOUISY
signé
Mme Sylvie DELETANG
signé
M Bertrand FERRE
signé
Mme Catherine MIGNOT
signé
Mme Dominique OLIVRON
signé
Mme Martine LESCURE
signé
Sabrina GERARD-HUET

SIGNATURE DU MANDANT : ⁽²⁾

signé
Chantal DEBLAIS

- 1 La date en toutes lettres
- 2 Faire précéder la signature des mots : Bon pour pouvoir